

L'instabilité de l'emploi : tendances et causes en Algérie Employment instability: trends and causes in Algeria

REDOUANE Abdellah¹,

Laboratoire d'Economie & Développement,
Faculté SECSG, Université A. Mira de Bejaia, Algérie
abdellah.redouane@univ-bejaia.dz

Reçu le: 01/04/2023

Accepté le: 19/01/2024

Publié le: 23/01/2024

Résumé:

Le présent article traite du sujet de l'instabilité de l'emploi. L'objectif est d'examiner ce sujet dans le contexte algérien mais en s'en limitant à deux aspects, les tendances et les causes. Pour ce faire, cet article exploite les données statistiques de l'Office National des Statistiques (ONS) portant sur les « chômeurs ayant déjà travaillé » et mobilise quatre outils statistiques d'analyse des données. Les résultats obtenus indiquent que l'instabilité de l'emploi en Algérie connaît une montée depuis la fin de la décennie 2000. Cette montée s'explique essentiellement par la généralisation des contrats à durée déterminée (CDD) dans le marché du travail et l'importance du phénomène de la cessation des activités des entreprises.

Mots clés: Emploi, Chômage, Instabilité de l'emploi, Algérie.

Jel Classification Codes: E24, H31, J64.

Abstract:

This article deals with the subject of employment instability. The aim is to examine this subject in the Algerian context but by limiting ourselves to two aspects, trends and causes. To do this, this article uses statistical data from the National Statistics Office (ONS) on "unemployed people who have already worked" and uses four statistical data analysis tools. The results obtained indicate that the instability of employment in Algeria has been on the rise since the end of the 2000s. This rise is mainly explained by the generalization of fixed-term contracts (CDD) in the labor market and the importance of the phenomenon of the cessation of business activities.

Keywords: Employment, Unemployment, Job instability, Algeria.

Jel Classification Codes: E24, H31, J64.

Auteur correspondant: REDOUANE Abdellah, Email: abdellah.redouane@univ-bejaia.dz

1. Introduction:

Bien que le sujet du chômage et de l'emploi en Algérie fasse l'objet de plusieurs travaux de recherche, les questions de l'instabilité, de l'insécurité et de la vulnérabilité de l'emploi semblent non encore abordées¹. Ce sont des questions dont l'objet correspond, peu ou prou à l'étude du risque de « la perte d'emploi par un actif occupé »². Elles concernent donc une catégorie particulière de la population en âge de travailler, en l'occurrence la population des « actifs occupés ». Bien qu'ils occupent un emploi, ces actifs ne sont pas prémunis contre le risque de (retour au) chômage, car des facteurs de diverse nature peuvent venir mettre fin à leur relation de l'emploi : démission, licenciement, cessation de l'activité de l'entreprise, etc. En France, à titre d'exemple, l'enquête réalisée par l'INSEE (2017) indique que, pour l'année 2017, la principale cause de la perte d'emploi est la fin du contrat (contrat à durée déterminée), suivie par le licenciement pour motif économique, et la démission des salariés (rupture conventionnelle de la relation de l'emploi).

En fait, l'instabilité de l'emploi semble être un phénomène caractéristique du monde contemporain, conséquence de la diffusion des nouvelles technologies (Givord & Maurin, 2004) et du développement de la flexibilité du marché de l'emploi (emploi à durée déterminée, emploi à temps partiel, etc.) (Kiersztyn, 2012). En effet, de nombreuses études empiriques montrent un déclin de la stabilité de l'emploi, autrement dit une montée de l'instabilité de l'emploi (ou de l'insécurité de l'emploi) dans de nombreux pays du monde, notamment dans les pays développés, à partir des années 1980 (Givord & Maurin, 2004 ; Bergemann & Mertens, 2004 ; Buchholz & Kurz, 2005 ; Farber, 2001 ; Farber, 2010; Hollister, 2011; Morrissey *et al*, 2020). Certaines études montrent, toutefois, l'absence de la montée de l'instabilité de l'emploi (Borland, 2000) ou, généralement, l'emploi dans les pays développés reste relativement stable, malgré un développement croissant des emplois temporaires et à durée déterminée (Cazes & Tonin 2010).

Quoi qu'il en soit, l'instabilité de l'emploi est associée à de nombreuses et diverses conséquences néfastes sur les plans individuel et familial. En effet, elle est associée à des pertes de revenus à moyen et à long terme, à une qualité d'emploi ultérieur inférieure, à une dégradation du bien-être psychologique et physique de l'individu, à

¹ Aucun travail de recherche, dans la littérature algérienne, portant précisément sur ces questions n'a été identifié lors de la recherche documentaire que nous avons réalisée. Dans certains travaux, ces questions sont évoquées au passage et de manière superficielle ; c'est le cas des travaux de : Benlaib, B. (2011) et Lassassi, M. et Hammouda, N. (2012).

² Dans la littérature spécialisée, la perte d'un emploi par un actif occupé est exprimée aussi par les termes de « la récurrence du chômage » et « la transition de l'emploi vers le chômage ».

des problèmes conjugaux et familiaux, à des niveaux inférieurs de réussite et de bien-être des enfants, etc. (Brand, 2015 ; Morrissey *et al*, 2020).

La présente étude examine le sujet de l'instabilité de l'emploi dans le contexte algérien mais elle s'en limite à deux aspects, la tendance et les causes. Partant de l'hypothèse que l'Algérie, elle aussi, est concernée par le phénomène de l'instabilité de l'emploi, nous cherchons à savoir : dans quelle mesure l'emploi en Algérie est-il instable ? Quelles sont les principales causes de l'instabilité de l'emploi en Algérie ? La réponse à ces questions repose, dans la présente étude, sur l'exploitation des données de l'Office National des Statistiques (ONS) portant sur la catégorie des « chômeurs ayant déjà travaillé ».

2. Revue de la littérature

L'instabilité de l'emploi peut être définie comme « la probabilité de départs involontaires et volontaires d'un salarié » (Behaghe, 2003, p8). Elle exprime donc le risque de perdre ou de quitter son emploi, autrement dit le risque de perte d'emploi sous ses différentes formes : démission, licenciement, fin de contrat, etc. Ainsi, l'instabilité de l'emploi est une notion plus large que celle de « l'insécurité de l'emploi » définie comme « la probabilité de départ involontaire du salarié ». Cette dernière notion n'est donc qu'une forme particulière de l'instabilité de l'emploi, celle de la perte d'emploi liée à l'employeur (licenciement, cessation de l'activité de l'entreprise, fin de contrat, etc.). Aussi, l'insécurité de l'emploi se distingue-t-elle de l'instabilité de l'emploi par le caractère durable du chômage, c'est-à-dire que « l'instabilité ne se transforme en insécurité que si la perte d'emploi est suivie d'une période durable de chômage » (CERC, 2005, p11).

La notion de l'instabilité de l'emploi peut être exprimée par une autre notion, celle de la « vulnérabilité au chômage ». En effet, cette dernière peut être définie comme la probabilité qu'un actif occupé se retrouve au chômage dans la prochaine période (Basu & Nolen, 2004) ou comme « la probabilité d'entrée en chômage, pendant une période donnée, au sein d'une population donnée. Elle s'analyse principalement à partir des causes d'entrée. Les démissions (...), Les entrées en chômage en provenance de la population inactive (...). L'entrée en chômage peut enfin résulter d'une décision de l'employeur. La forme classique en est le licenciement » (Freyssinet, 2004, p37). Cette dernière définition est plus large que la première et, par conséquent rend mieux compte de la notion de la vulnérabilité au chômage dans la mesure que, dans cette définition, la vulnérabilité au chômage concerne à la fois la population occupée et la population inactive. Ainsi, lorsque l'on s'intéresse à la seule population occupée, « la vulnérabilité de l'emploi » s'avère le terme qui convient mieux d'employer pour désigner l'instabilité de l'emploi chez les actifs occupés. La

vulnérabilité de l'emploi peut, dès lors, être définie comme la probabilité de retourner au chômage par un actif occupé.

L'instabilité de l'emploi est, avant tout, un phénomène économique dont l'ampleur peut varier à travers les contextes (Givord & Maurin, 2003). Dans un contexte de ralentissement général de l'activité économique (crises, récessions, etc.), le nombre de secteurs d'activité et d'entreprises en difficulté augmente, ce qui fait augmenter, mécaniquement, le nombre d'occupés perdant leur emploi. De même, la diffusion de nouvelles technologies peut hausser le niveau de l'instabilité de l'emploi en rendant inutile l'accumulation d'expérience professionnelle spécifique au sein des entreprises et en accroissant le degré de substituabilité entre salariés anciens et récents dans les entreprises. L'instabilité de l'emploi peut aussi résulter d'un assouplissement des conditions de recours aux contrats à durée déterminée et aux licenciements économiques. Mais avant tout, l'instabilité de l'emploi est associée à la tertiarisation des économies (CERC, 2005). En effet, dans la mesure que la production des services ne peut faire l'objet de stockage, celle-ci est plus sensible aux irrégularités de la demande ; un recul de la demande des services se répercute, plus rapidement sur l'emploi sous la forme de perte d'emploi.

Au niveau individuel, certaines caractéristiques du profil professionnel et démographique des actifs occupés semblent constituer des facteurs déterminants du niveau d'exposition au risque de l'instabilité de l'emploi. En effet, tous les actifs occupés ne présentent pas le même niveau du risque, certains y sont plus exposés que d'autres. L'âge, la nature du contrat de travail, l'ancienneté dans l'emploi, le niveau d'instruction, le niveau de qualification, le secteur d'activité de l'employeur, la taille d'entreprise sont autant des facteurs déterminants. Plusieurs travaux empiriques soulignent que le risque de perte d'emploi (l'instabilité de l'emploi) est d'autant plus élevé que les occupés sont moins instruits ou faiblement diplômés, moins qualifiés et moins anciens dans leur emploi, travaillent dans le secteur privé, travaillent à temps partiel ou à durée déterminée (CDD), l'employeur (l'entreprise) est de petite taille, etc. (Farber, 2001; Givord & Maurin, 2003 ; Behaghe, 2003 ; L'Horty, 2003 ; Freyssinet, 2004 ; CERC, 2005 ; Aeberhardt & Marbot, 2009 ; Bruyère & Lizé, 2010 ; Farber, 2010 ; Kiersztyn, 2012 ; LaRochelle-Côté, 2013, Morrissey *et al*, 2020).

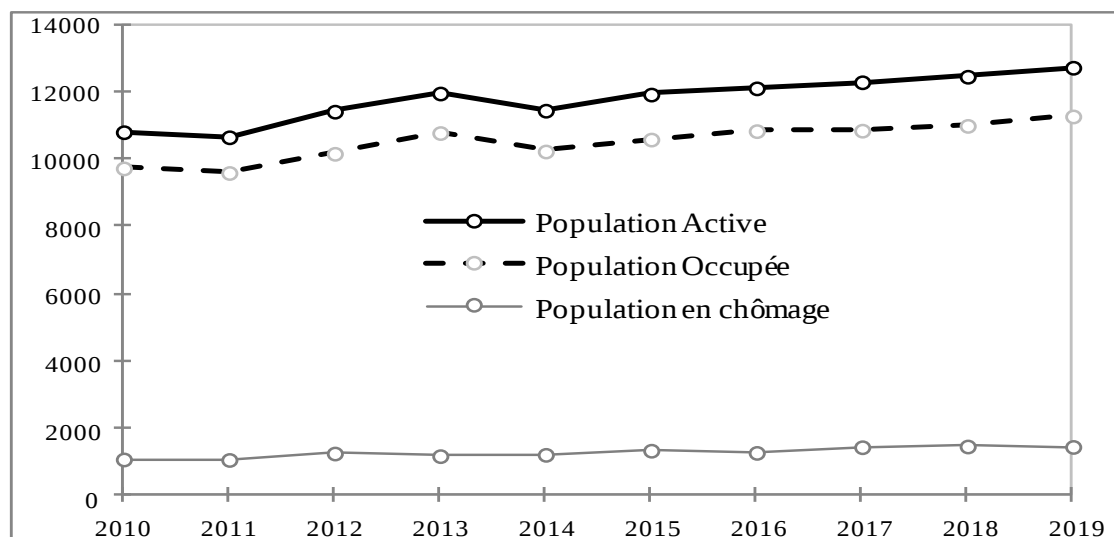
3. Chômage et emploi en Algérie ; état des lieux et évolutions

Avant d'en venir à l'étude du sujet de l'instabilité de l'emploi en Algérie, il est utile de présenter les principales caractéristiques et tendances de l'emploi et du chômage en Algérie. La présentation se limite à la seule dernière décennie

(2010/2019)³, et repose sur l'exploitation des données statistiques de « l'Enquête Activité, Emploi et Chômage » (N° 879) réalisée par l'ONS.

Durant la décennie 2010, le marché du travail était caractérisé par une tendance, globalement haussière de tous ses indicateurs (Figure N° 01). Entre 2010 et 2019, le nombre des actifs a augmenté de près de 2 millions, celui des occupés a augmenté d'un peu plus de 1.5 millions, et celui des chômeurs a augmenté de près de 400 milles individus. L'augmentation de la population active s'explique par l'accroissement démographique mais aussi par la participation croissante du genre féminin au marché du travail dont le nombre a augmenté de plus de 42% entre 2010 et 2019 (alors que celui du genre masculin n'a augmenté que de 12.7%). Quant à la population occupée, son augmentation est tirée davantage par le secteur public (près de 1 million d'emploi nouveau) et le secteur des services (près de 1.5 million d'emploi nouveau). Pour la population en chômage, l'augmentation s'explique davantage par le chômage juvénile et le chômage féminin dont les taux de chômage sont passés de 21.5% à 26.9%, respectivement, à 19.1% à 20.4% entre 2010 et 2019. Mais elle s'explique aussi par le chômage de récurrence, c'est-à-dire le chômage en provenance de la population occupée (chômeurs ayant déjà travaillé). En effet, le nombre de ces chômeurs a considérablement augmenté (683 mille en 2019 contre 233 mille en 2009) et leur part dans le chômage total est passée de 21.7% en 2009 à 45.8% en 2019.

Figure N° 01 : Evolution des indicateurs du marché de travail (en milliers)



Source : l'ONS, construit par l'auteur

³ Le choix de cette période est justifié par le fait que cette partie ne constitue pas le fond de l'objectif de la présente étude ; il nous semble donc peu utile, voire inutile de remonter plus loin dans le passé. Par ailleurs, les données les plus récentes correspondent à l'année 2019.

A la fin de la décennie 2010 (fin de l'année 2019), le marché du travail reste caractérisé par :

- ✓ La prépondérance du genre masculin dans la population active (79.6%), la population occupée (81.7%) et la population en chômage (63.4%);
- ✓ La prépondérance de l'emploi privé (plus de 62% de l'emploi total) ;
- ✓ La prépondérance du secteur des services (plus de 60% de l'emploi de l'ensemble des secteurs) ;
- ✓ La prépondérance de l'emploi salarié (plus de deux tiers) ;
- ✓ L'importance de l'emploi à durée déterminée (CDD) qui peut atteindre 50% de l'emploi salarié ;
- ✓ Le niveau élevé du chômage (11.4%).

Quant au chômage, celui-ci reste caractérisé par l'importance des catégories juvénile, féminine et des instruits. Plus de 77% des chômeurs ont moins de 35 ans, mais les personnes âgées entre 25 et 29 ans sont les plus représentatives du chômage, avec 31% du total des chômeurs. En termes du taux de chômage (par groupe d'âge), le chômage est une fonction inverse de l'âge, en ce sens que les moins âgés sont les plus touchés (le taux de chômage le plus élevé concerne les moins de 20 ans, soit 29.4%). Une première explication du chômage juvénile tient à la scolarisation de cette population. Bien qu'ils fassent partie de la population active, les jeunes, notamment les moins de 20 ans sont encore, le plus souvent, dans le cycle de scolarisation (enseignement supérieurs, fondamental, formation professionnelle, etc.).

Le chômage touche davantage le genre féminin, quel qu'en soit l'âge. Le taux de chômage dépasse 44% pour les femmes actives de moins de 20 ans (contre 28% pour le genre masculin) mais le nombre de femmes en chômage est beaucoup plus élevé dans la tranche d'âge de 24/29 ans, laquelle représente plus de 38% du chômage féminin. Globalement, le chômage féminin est doublement plus élevé que le chômage masculin (20.4% contre 9.1%). Une des explications en est que les femmes (comparativement aux hommes) sont moins disponibles à travailler sous certaines conditions, en particulier lorsque l'emploi est pénible ou se trouve loin du domicile. Le chômage touche, aussi davantage les plus instruits, c'est-à-dire qu'il est une fonction croissante du niveau d'instruction. Alors qu'il ne touche qu'à peine 3% des « sans instruction », le chômage touche plus de 17% des titulaires du niveau supérieur (universitaires) et encore plus (18%) lorsque ceux-ci sont diplômés⁴. L'importance du chômage des instruits s'explique, entre autres par l'inadéquation entre l'offre de formation et l'offre d'emploi.

⁴ Avoir un niveau universitaire n'est pas forcément synonyme être diplômé ; c'est le cas de quelqu'un qui abandonne ses études universitaires à la 1^{ère} ou 2^{ème} année.

Par ailleurs, le chômage est essentiellement de « longue durée ». En effet, plus de 62% des chômeurs le sont depuis au moins une année (une année ou plus) et plus de 42% le sont depuis plus de deux ans, en dépit de leur recherche active d'emploi et de leur disponibilité à travailler quasiment sous différentes conditions (mal rémunéré, dans n'importe quel secteur, inférieur à ses aptitudes, etc. (Table N°01)).

Table N°01 : Chômeurs acceptant des postes d'emploi sous différentes conditions de travail (en %)

Chômeurs acceptant un poste d'emploi :	Masculin	Féminin	Total
Inférieur à ses aptitudes professionnelles	83.9	69.2	78.5
Ne correspondant pas à son profil	82.5	67.6	77.1
Mal rémunéré	80.9	82.9	81.6
Eloigné du domicile	88.3	43.3	71.9
Dans n'importe quel secteur d'activité	89.0	80.1	85.7

Source : l'ONS, construit par l'auteur

4. L'instabilité de l'emploi en Algérie

Avant de présenter les résultats obtenus, il convient de présenter, au préalable, les données et la méthodologie utilisée dans cette étude.

4.1. Données et méthodologie

L'objectif de la présente étude est, rappelons le, de mettre en évidence certains aspects de la problématique de l'instabilité de l'emploi dans le contexte algérien. La nature de cet objectif confère à l'étude un caractère exploratoire, ce qui justifie d'employer une approche méthodologique basée sur la « description analytique » des données⁵.

Les données exploitées, pour cette étude, proviennent des « enquêtes auprès des ménages sur l'Emploi et le Chômage » en Algérie réalisées par l'ONS (l'Office National des Statistiques). Ces données concernent la catégorie de « chômeurs ayant déjà travaillé » et portent sur le volume de ces chômeurs, la part qu'ils représentent dans le chômage total, et les raisons pour lesquelles ils ont quitté leur emploi. Dans ces enquêtes (enquêtes annuelles), un chômeur ayant déjà travaillé correspond à un individu qui déclare être « actif occupés » l'année N-1 mais qui n'est plus occupé (n'est plus dans l'emploi) l'année N (l'année de l'enquête). Par exemple, les 448

⁵ Pour d'ample détails sur cette approche, voir : Richard Bertrand (1986), *Pratique de l'Analyse Statistique des Données* ; Presses de l'Université du Québec

mille chômeurs ayant déjà travaillé (de 2005) correspondent au nombre d'actifs occupés en 2004 mais qui ne le sont plus en 2005.

Il faut signaler que les données relatives aux « causes de pertes d'emploi » (raisons pour lesquelles un actif occupé quitte son emploi) ne sont intégrées par l'ONS dans ses enquêtes, que depuis l'an 2010. De ce fait, l'examen s'en limite, dans la présente étude, à la période où les données sont disponibles, soit la décennie 2010/2019. Par contre, les données relatives au nombre de chômeurs ayant déjà travaillé et à leur part dans le chômage total sont disponibles depuis l'an 2004. Par conséquent, l'étude de cet aspect porte sur la période 2004/2019.

Pour mesurer l'instabilité de l'emploi, deux indicateurs sont utilisés dans la présente étude, soient le « nombre des chômeurs ayant déjà travaillé » et la « proportion (la part) de ces chômeurs dans le chômage total ». Le premier indicateur mesure l'évolution annuelle du volume de perte d'emploi par les actifs occupés (nombre des chômeurs ayant déjà travaillé), tandis que le deuxième mesure l'évolution de la part (en pourcentage) du chômage dû à une perte d'emploi dans le chômage total.

L'analyse de ces données fait appel, dans l'ensemble de cette étude à quatre outils statistiques. Le premier est la représentation graphique des données, employée pour visualiser le comportement dans le temps des séries de données. La représentation graphique inclut la « Pente de Sen »⁶, utilisée pour détecter l'existence d'une tendance dans les séries tout en indiquant la valeur et le sens de la tendance. Le deuxième outil est le « Test de tendance de Mann-Kendall (MK) » qui permet de donner le sens de la tendance mais aussi la significativité statistique de la tendance d'une série de données. Le « Test de Corrélation de Pearson » est aussi employé, dans l'analyse des causes de l'instabilité de l'emploi pour en identifier les causes les plus associées, c'est-à-dire les causes dont le comportement est plus similaire à celui de l'instabilité de l'emploi. Enfin, la méthode VIP⁷ (Variable Importance in the Projection) est utilisée dans le but de révéler l'importance (l'influence) relative des différentes causes de l'instabilité de l'emploi dans l'explication de celle-ci, ce qui permet de classer ces causes dans l'ordre de leur importance par rapport à l'instabilité de l'emploi. Tous ces outils statistiques ont été appliqués à l'aide du logiciel XLSTAT (version 22).

⁶ La Pente de Sen correspond à la médiane de toutes les pentes calculées entre chaque paire de points. C'est un outil d'analyse à la fois graphique et statistique puisque la détermination de la droite représentant cette pente repose sur le calcul mathématique de la valeur de la pente.

⁷ La valeur 1 est généralement le seuil qui sépare les variables influentes des variables non influentes.

4.2. Résultats et analyses

Ici, nous distinguons deux parties. La première porte sur les tendances de l'instabilité de l'emploi en Algérie, tandis que la deuxième s'intéresse aux causes de cette instabilité.

4.2.1. Tendances de l'instabilité de l'emploi

La représentation graphique des données (Figure N°02a) laisse voir que le volume des pertes d'emploi (nombre de chômeurs ayant déjà travaillé) se caractérise par une évolution irrégulière d'année en année mais a augmenté de 30% entre 2004 et 2019 (passant de 522 mille à 683 mille). Toutefois, il faut souligner que, jusqu'à 2009, le nombre de perte d'emploi connaît une tendance quasiment continue à la baisse, et ce n'est qu'à partir de 2009 que l'on assiste à une tendance plutôt quasiment continue à la hausse. En effet, depuis 2009, le nombre de perte d'emploi a été multiplié par trois (passant de 233 mille à 683 mille) avec, en moyenne, une augmentation annuelle de plus de 40 mille cas de perte d'emploi.

Par rapport au chômage total, la figure ci-après (Figure N°02b) montre, ici également, une irrégularité dans l'évolution de la part des chômeurs ayant déjà travaillé. En dépit de cette irrégularité, la part des chômeurs ayant déjà travaillé dans le chômage total a grimpé de près de 15 points de pourcentage au cours de la période 2004/2019, mais elle a plus que doublé depuis 2009 (moins de 22% en 2009 à plus de 45% en 2019), atteignant même la moitié en 2018.

Graphes 2a. Chômeurs ayant déjà travaillé (En millier)

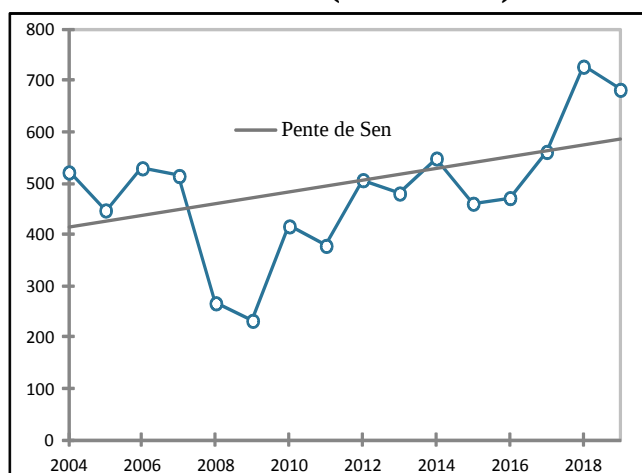
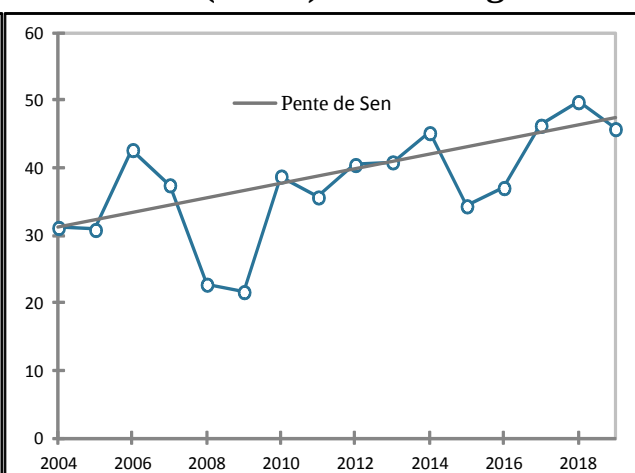


Figure N° 2b. Chômeurs ayant déjà travaillé (En %) du chômage total



Source : construit par l'auteur à partir des données de l'ONS à l'aide de XLSTAT

Ainsi, les deux indicateurs de mesure de l'instabilité de l'emploi, retenus dans la présente étude, en indiquent tous deux une tendance haussière en Algérie. La Pente de Sen et le Test de tendance de Mann-Kendall confirment ce constat en indiquant

l'existence d'une tendance positive (à la hausse) dans les deux séries de données. La Pente de Sen affiche des valeurs de 11.49 et 1.9⁸, respectivement pour la première et la seconde série, tandis que le Test de Mann-Kendall affiche des valeurs (p-value) 0.007 et 0.04⁹, respectivement pour la première et la seconde série (Table N°02). Autrement dit, ces valeurs montrent que la tendance haussière de l'instabilité de l'emploi est mieux révélée en mesurant cette instabilité par le volume des pertes d'emploi (le premier indicateur).

Table N°02 : Synthèse des calculs du test MK et de la Pente de Sen

Série \ Test	Tau de Kendall	p-value	Pente de Sen
Nombre de Chômeurs	0,317	0.007	11.496
% chômage total		0.04	1.9

Source : l'ONS, construit par l'auteur

3.2.2. Principales causes de l'instabilité de l'emploi

La représentation graphique des comportements des causes de perte d'emploi en Algérie (Figure N° 03) permet de voir l'importance particulière de « la fin du contrat » dans l'explication de l'instabilité de l'emploi. Autrement dit, la fin du contrat est, et tend à rester, la principale cause de perdre son emploi en Algérie, compte tenu de la manière dont les différentes causes de perte d'emploi évoluent dans le temps. Sur toute la période étudiée, la fin de contrat est la cause la plus représentative, avec au moins 30%¹⁰ des chômeurs ayant déjà travaillé. Entre 2010 et 2019, le nombre de cas de perte d'emploi dû à la fin du contrat a augmenté de plus de 57% (passant de 152 mille à 240 mille). Depuis 2016, le nombre de pertes d'emploi dues à la fin du contrat ne cesse d'augmenter, contrairement aux pertes dues à d'autres causes (Licenciement, Démission, Cessation de l'activité de l'entreprise) qui connaissent, plutôt des évolutions irrégulières.

La fin de contrat traduit un « chômage involontaire » dans la mesure que le salarié en subie les conséquences, à savoir le chômage. En tenant compte des autres causes de perte d'emploi (licenciement, cessation de l'activité de l'entreprise), il s'ensuit que le chômage après emploi (l'instabilité de l'emploi) est essentiellement un chômage involontaire (au moins 60% des cas durant la décennie 2010). Il faut souligner que la cause « cessation de l'activité de l'entreprise » connaît, depuis 2016 une hausse importante et quasi régulière de sa part dans la population des chômeurs ayant déjà

⁸ Une tendance est d'autant plus positive (à la hausse) que la valeur de la Pente de Sen est positive.

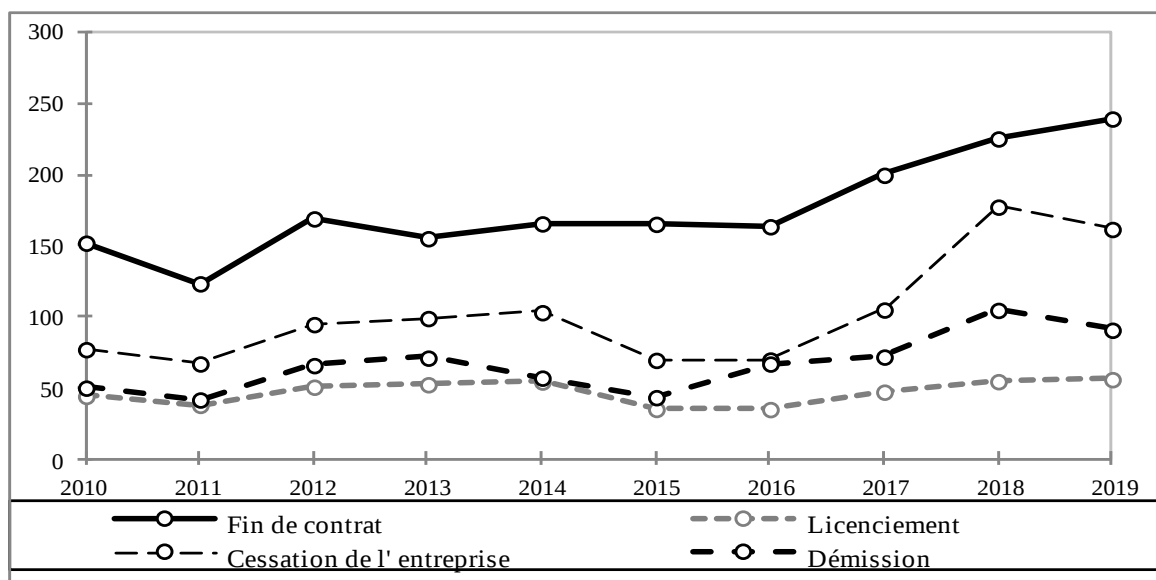
⁹ La présence d'une tendance (positive ou négative) est d'autant plus forte que la p-value du Test MK est faible.

¹⁰ Valeur atteinte en 2014.

travaillé. Du fait, la fin de contrat et la cessation de l'activité de l'entreprise expliquent, à elles seules, au moins la moitié des cas de perte d'emploi en Algérie ; elles constituent donc les deux principaux facteurs responsables de l'instabilité de l'emploi en Algérie.

L'importance de la « fin de contrat » peut s'expliquer par le poids de l'emploi à durée déterminée (CDD) sur le marché de l'emploi en Algérie où il peut représenter la moitié de l'emploi salarié et plus d'un tiers de l'emploi total (ONS, Activité, emploi & chômage, N°840, 2018). Quant à la cessation de l'activité de l'entreprise, ce type de raison traduit le taux élevé de la mortalité des entreprises en Algérie où il représente au moins 55% depuis le début de la décennie 2010 (soit donc plus d'une entreprise sur deux disparaît dans l'année même de sa création) (CNRC, 2016).

Figure N° 03 : Principales raisons pour avoir quitté son emploi (En millier)



Source : l'ONS, construit par l'auteur

Les calculs du Test de tendance de Mann-Kendall et de la Pente de Sen confirment l'importance particulière de la fin du contrat dans l'instabilité de l'emploi en Algérie (Table N°03). Le test de Mann-Kendall montre l'existence d'une tendance à la hausse du chômage dû à la fin du contrat avec une significativité statistique la plus forte de cette tendance ($p\text{-value}=0.006$). Ce résultat se trouve confirmé par le calcul de la Pente de Sen dont la valeur la plus élevée concerne la fin du contrat (10.43). Du fait, hormis le « licenciement », toutes les causes retenues ici affichent des tendances haussières et statistiquement significatives avec, toutefois des pentes à valeurs différentes.

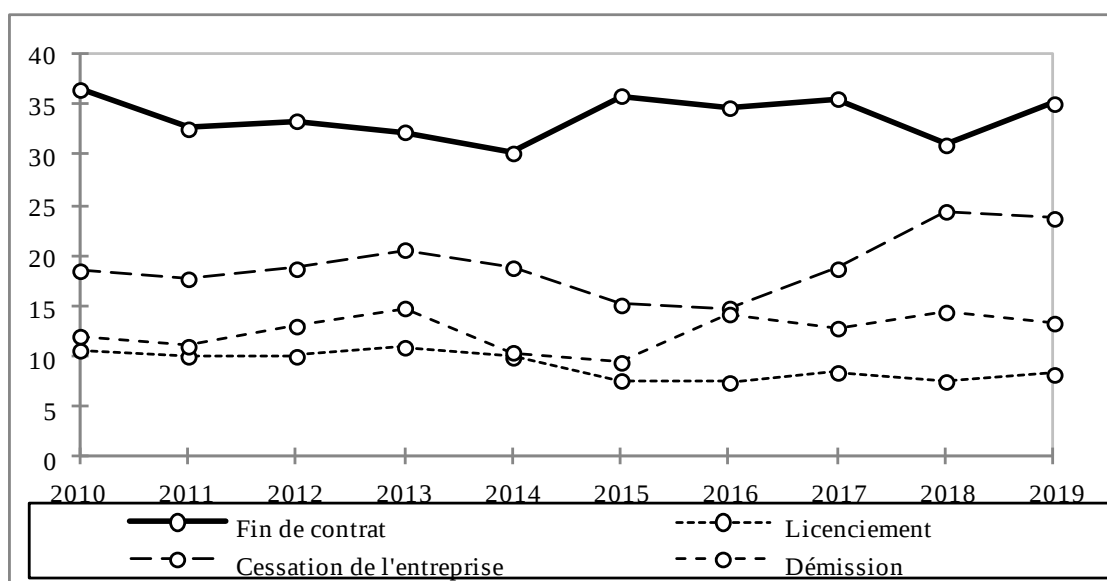
Table N°03 : Synthèse des calculs du test MK et de la Pente de Sen

Série \ Test	Tau de Kendall	p-value	Pente de Sen
Fin de contrat	0.644	0.006	10.435
Licenciement	0.333	0.105	1.300
Cessation de l'entreprise	0.556	0.016	7.314
Démission	0.600	0.010	5.041

Source : l'ONS, réalisé par l'auteur

En termes relatifs (proportion de chaque cause dans le total), l'analyse graphique confirme le rôle plus important de la fin du contrat dans l'instabilité de l'emploi (Figure N° 04). En effet, la fin du contrat représente au moins 30% de toutes les causes de perte d'emploi (sur la période étudiée), pouvant en atteindre plus de 36% (en 2010).

Figure N° 04 : Principales raisons pour avoir quitté son emploi (En %)



Source : l'ONS, construit par l'auteur

Néanmoins, les calculs du Test de tendance de Mann-Kendall et de la Pente de Sen montrent une tendance plutôt négative (à la baisse) de la part de fin de contrat dans l'ensemble des causes de perte d'emploi (Table N°04). La fin du contrat, tout comme le licenciement tend à connaître une baisse de sa part dans les causes de l'instabilité de l'emploi en Algérie. Ces calculs montrent que ce sont la cessation de l'activité de l'entreprise et la démission qui tendent à y voir leur part augmenter.

Table N°04 : Synthèse des calculs du test MK et de la Pente de Sen

Série \ Test	Tau de Kendall	p-value	Pente de Sen
Fin contrat	-0.067	0.643	-0.129
Licenciement	-0.584	1.000	-0.320
Fermeture de l'entreprise	0.270	0.041	0.367
Démission	0.200	0.031	0.233

Source : l'ONS, réalisé par l'auteur

L'analyse de la « corrélation » des différentes causes de perte d'emploi avec le nombre total de perte d'emploi (nombre des chômeurs ayant déjà travaillé) débouche sur le résultat selon lequel la cause « fermeture de l'entreprise » est la plus corrélée avec une valeur de 0.961 (Table N° 05). Ceci signifie que la variation, dans le temps du nombre de perte d'emploi est davantage associée à celle de la cessation de l'activité de d'entreprise. Autrement dit, les tendances de ces deux variables sont les plus proches et similaire. Mais, de point de vue statistique, toutes les autres variables (causes de perte d'emploi), en particulier la fin du contrat sont significativement associées avec la variable de l'instabilité de l'emploi (nombre de chômeurs ayant déjà travaillé).

Table N° 05 : Corrélation entre causes de perte d'emploi et nombre de chômeurs

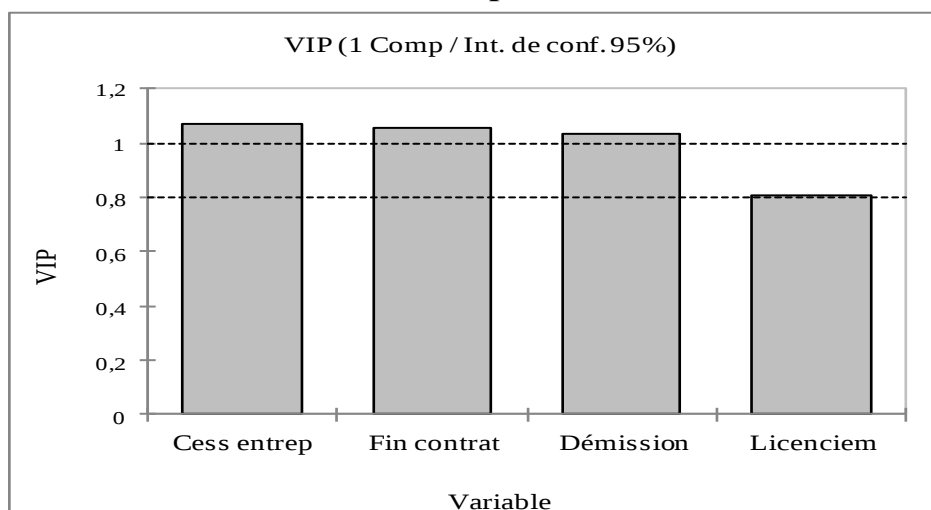
Variables	Chômeurs ayant déjà travaillé	Fin de contrat	Licenciement	Fermeture de l'entreprise	Démission
Corrélation de Pearson					
Chômeurs ayant déjà travaillé	1	0.947	0.714	0.961	0.913
p-values de Pearson					
Chômeurs ayant déjà travaillé	0	<0.0001	0.020	<0.0001	0.000

Source : l'ONS, réalisé par l'auteur

Enfin, l'emploi de la méthode VIP (Variable Importance in the Projection) confirme les résultats obtenus à l'aide de l'analyse de la corrélation. Rappelons que la valeur un (1) est généralement le seuil retenu pour distinguer les variables influentes de celles non influentes. Comme le montre la figure ci-après (Figure N°05), qui

représente le résultat de l'analyse VIP¹¹, seul le « Licenciement » n'est pas une cause influente sur l'instabilité de l'emploi (sa valeur est inférieure à 1). Pour le reste, la fermeture de l'entreprise en est la plus influente, suivie de la fin du contrat et de la démission.

Figure N°05 : Classement de l'importance relative des causes de perte d'emploi



Source : l'ONS, réalisé par l'auteur

4. Conclusion :

Les résultats issus de la présente étude confirment notre hypothèse selon laquelle l'Algérie, elle aussi, est touchée par le phénomène de l'instabilité de l'emploi. Du coup, ces résultats confirment les conclusions de la littérature sur le sujet qui souligne la montée de l'instabilité de l'emploi dans le monde contemporain. Sur la période allant de 2004 à 2019, l'Algérie s'est caractérisée par la succession de deux phases distinctes dans l'évolution de l'instabilité de l'emploi. La première (entre 2004 et 2009) était une phase de déclin tandis que la seconde (depuis 2009) est une phase plutôt de la montée. Et, à long terme, cette instabilité semble aller en augmentant.

Ces résultats confirment aussi le rôle particulier des contrats à durée déterminée (CDD) dans l'instabilité de l'emploi. Bien que les différentes méthodes statistiques employées n'y attribuent pas toutes le même niveau d'importance, la fin du contrat constitue une cause essentielle de l'instabilité d'emploi en Algérie. La fermeture des entreprises en est une autre dont la part dans l'ensemble des causes de l'instabilité de l'emploi connaît une tendance haussière et tend à maintenir cette tendance.

¹¹ La qualité du modèle est très satisfaisante comme l'indique les statistiques suivantes : $Q^2 \text{ cum} = 0.948$, $R^2Y \text{ cum} = 0.955$ et $R^2X \text{ cum} = 0.843$.

Ces résultats auraient été plus pertinents si l'étude a été portée sur une période de temps plus longue, ce qui aurait permis de mieux comparer le cas de l'Algérie à l'échelle universelle. Malheureusement, les données relatives à l'Algérie sont limitées et ne sont pas disponibles pour un passé assez loin.

5. Liste Bibliographique:

- Aeberhardt. R. Marbot. C. (2009), Evolution de l'instabilité sur le marché du travail français au cours des trente dernières années, CREST-INSEE, Journées de métrologie statistique - 24 mars 2009 ;
- Basu Kaushik and Nolen Patrick (2004), Vulnerability, Unemployment and Poverty: A New Class of Measures, Its Axiomatic Properties and Applications, CAE Working Paper, 04-07;
- Behaghe Luc (2003), Insécurité de l'emploi : le rôle protecteur de l'ancienneté a-t-il baissé en France ?, Economie Et Statistique N° 366, pp. 3-29 ;
- BENLAIB Boubakeur (2011), Capital Humain Et Recherche D'emploi En Algérie, Revue d'économie et de statistique appliquée, Volume 8, Numéro 1, Pages 45-56 ;
- Bergemann Annette & Mertens Antje (2004), Job Stability Trends, Layoffs, and Transitions to Unemployment : An Empirical Analysis for West Germany, IZA Discussion Papers, No. 1368, Institute for the Study of Labor (IZA), Bonn;
- Borland Jeff (2000), Recent trends in job stability and job security in Australia, Discussion Paper N° 420, Centre For Economic Policy Research? Australian National University;
- Brand Jennie E. (2015), The Far-Reaching Impact of Job Loss and Unemployment, Annual Review of Sociology, 41:1, 359-375;
- Richard Bertrand (1986), Pratique de l'Analyse Statistique des Données, Presses de l'Université du Québec ;
- Bruyère Mireille et Lizé Laurence (2010), Emploi et sécurité des trajectoires professionnelles ; La nature de l'emploi détermine la sécurité des parcours professionnels, Economie Et Statistique N° 431-432, pages 95-113 ;
- Buchholz Sandra & Kurz Karin (2005), Increasing employment instability among young people? Labor market entries and early careers in Germany since the mid-1980s, Flexcareer, Working Paper No. 3;
- Cazes, Sandrine & Tonin, Mirco (2010), Employment protection legislation and job stability: a European cross-country analysis, International Labour Review, 149 (3), 261-285;
- CERC (2005), la sécurité de l'emploi face aux défis des transformations économiques, Rapport n° 5, La documentation Française. Paris ;

- CNRC (2016), Le Registre du Commerce, Indicateurs et Statistiques ;
- Farber Henry S (2001), Job Loss in the United States, 1981-1999, Working Paper N° 453, Princeton University;
- Farber Henry S (2010), Job Loss and the Decline in Job Security in the United States, In Labor in the New Economy, NBER, Vol 71 pages 223 – 262;
- Freyssinet Jacques (2004), Le chômage, La Découverte, 11^e éd, Paris ;
- Givord Pauline & Maurin Éric (2003), La montée de l'instabilité professionnelle et ses causes, Revue économique N° 3, pages 617 à 626 ;
- Givord Pauline & Maurin Éric (2004), Changes in job security and their causes, An empirical analysis for France, 1982–2002, European Economic Review 48, 595 – 615;
- Hollister Matissa (2011), Employment Stability in the U.S. Labor Market: Rhetoric versus Reality, Annual Review of Sociology, 37:1, 305-324 ;
- INSEE (2017), chômage, revenus du travail, édition 2017 ;
- Kiersztyn Anna (2012), Employment Instability; A Dynamic Perspective, International Journal of Sociology, vol. 42, no. 1, pp. 6–30;
- LaRochelle-Côté Sébastien (2013), L'instabilité d'emploi chez les jeunes travailleurs, Statistique Canada, No 002 ;
- Lassassi, M et Hammouda, N (2012), 50 ans d'indépendance : quelle évolution de la situation du marché du travail en Algérie ? Les cahiers du CREAD n°100-2012, pages 101-136 ;
- L'Horty Yannick (2003), Instabilité de l'emploi : quelles ruptures de tendance? Document de recherche EPEE, 04 – 01;
- Mitchell Josh (2013), Who Are the Long-Term Unemployed? The Urban Institute;
- Morrissey TW, Cha Y, Wolf S & Khan M (2020), Household economic instability: Constructs, measurement, and implications, Children and Youth Services Review, 118, 1-12;
- Office National des Statistiques (ONS), « Activité, Emploi et Chômage », N° 879, 2020 ;
- Office National des Statistiques (ONS), « Activité, Emploi et Chômage », N°840, 2018.